

>> L'AVENIR DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Solabios

Société innovante, en forte croissance, Solabios est une société de promotion de projet d'installation de centrale photovoltaïque dans le Sud-Est de la France. Avec un chiffre d'affaire de 3 Millions d'euros en 2008 et une prévision de 5 Millions d'euros en 2009, Solabios devrait rentrer en bourse sur le marché de l'Alternext courant 2010.

8,6% PAR AN
DE REVENU COMPLÉMENTAIRE
AVEC UNE FISCALITÉ DOUCE.

>> UN RAYON DE SOLEIL SUR VOTRE PATRIMOINE

Le régime des BIC permet l'amortissement de 100 % de l'acquisition avec possibilité de reporter les déficits. Vous achetez le matériel HT, vous récupérez la TVA, vous déduisez les frais et les intérêts d'emprunts, les frais liés à l'exploitation... Déduisez la totalité de votre investissement sur vos revenus si vous êtes inscrit en tant qu'indépendant ou en Loueur de Meublé Professionnel.

Profitez du nouveau dispositif de réduction ISF et bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de votre investissement plafonnée à 50000 €. Investir dans l'énergie solaire, fait du bien à l'environnement et à votre pouvoir d'achat.

>> UN INVESTISSEMENT ECOLOGIQUE

Aujourd'hui, les énergies vertes produites dans le monde, préservent le stock d'énergie fossiles tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. L'énergie solaire bénéficie d'un formidable engouement et représente dans le secteur des énergies renouvelable le premier pôle d'investissement en recherche et développement (plus de 200 millions d'euros par an). Les accords de Kyoto, visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre, favorisent l'essor des énergies renouvelables et particulièrement l'énergie solaire. Les accords de Kyoto, visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre,

favorisent l'essor des énergies renouvelables et particulièrement l'énergie solaire. Dans le cadre de ses engagements européens, la France s'est fixée comme objectif, à l'horizon 2010, de porter à 21% la production d'électricité d'origine renouvelable. En 2006, la production s'est établie à 12,1%. Pour atteindre cet objectif ambitieux, le gouvernement a mis en place une politique favorisant les investissements pour le développement durable. Il a décidé d'augmenter de 50% le tarif de rachat de l'électricité

>> DU SOLEIL À EDF

Le système Photovoltaïque consiste à convertir l'énergie solaire en énergie électrique. Pour cela, il est constitué de panneaux solaires, chargés de récupérer l'énergie du soleil et de la convertir en électricité et d'un ou plusieurs onduleur(s) SLOS6000 qui transforme(nt) le courant continu fourni par les modules en courant alternatif. L'énergie électrique est alors vendue à EDF qui achète en 2009, 0,60 d'euros le kWh produit.

Vous signez un contrat directement avec EDF qui vous garantit son obligation d'achat pendant 20 ans. SunaSol se propose de fournir et d'installer une centrale photovoltaïque constituée de 40 modules SLMII40 répartis en 8 rangées de 5 modules.

A titre d'exemple cette centrale permettrait de produire 7465 kWh par an à Nice sud pour un champ photovoltaïque de 40 m2 incliné à 25°.

